

Carbonate de Calcium – CaCO₃

version: 28.07.2017 / imprimé: 28.07.2017

1. Identification de la substance/préparation et de la société

1.1	Identification de la substance/préparation: Nom du produit:	Carbonate de Calcium CaCO₃ Futterkalk; Kalksteinfiller; Kalksteinsplitt ; Kalksteinschotter; Maxifill; Maxifill T; optiflor 92; Carbolith
1.2	Information sur le producteur/fournisseur Producteur/fournisseur:	Hans G. Hauri KG Mineralstoffwerke Bergstrasse 114 D-79268 Bötzingen +49 7663 9390-0 Tel. +49 7663 9390-0 Fax +49 7663 9390-93
1.3	N° de téléphone en cas d'urgence:	+49 7663 9390-0

2. Composition du produit

2.1	Composition:	poudre de roche calcaire
	N° CAS:	471-34-1
2.1.1	N° Einecs:	207-439-9
2.1.2	Information supplémentaire:	Les caractéristiques chimiques sont valables pour la poudre ainsi que pour le granulé et gravillons
2.2	Substances dangereuses:	néant

3. Identification des dangers

3.1	Désignation des dangers:	danger de poussière
3.2	Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:	respecter les règlement des dangers et BGI 5047 « poussière minérale »

4. Premiers secours

4.1	Après inhalation:	air frais, consulter un médecin
4.2	Après contact avec la peau :	laver à l'eau et au savon
4.3	Après contact avec les yeux:	rincer à l'eau, consulter un médecin
4.4	Après ingestion:	rincer la bouche à l'eau
4.5	Renseignement pour le médecin:	poudre de roche calcaire composé de CaCO ₃

5. Mesure de lutte contre l'incendie

5.1	moyens d'extinction appropriés:	n'est pas inflammable
5.2	Danger particulier du produit, de sa préparation, ou de ses produits	à partir de 800° C, CaCO ₃ se décompose en CaO et CO ₂
5.3	Protection particulière pour la lutte contre l'incendie:	néant

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1	Mesures de précaution pour personnes:	masque de protection contre la poussière, aération appropriée
6.2	Mesures de protection de l'environnement :	neant
6.3	Procédures de nettoyages:	aspirer à sec (mécaniquement). Utiliser un aspirateur ou pelleter en sac

7. Manipulation et stockage

7.1	Manipulation	transporter en conteneurs ou conditionnements fermés; éviter le développement de poussière
7.2	Stockage	stocker à sec. Eviter le contact avec l'humidité. Stockage en vrac dans silos appropriés

8. Limite d'exposition /protection individuelle

8.1	information supplémentaires pour la réalisation d'installations techniques:	néant
8.2	limites à contrôler au poste de travail Limites:	observer la limite générale pour la poussière fine Allemagne : 3 mg/m ³ (A) / 10 mg/m ³ (E) France: 10 mg/m ³ curculaire du 19/07/1982, Ministère du travail Suisse: 2 mg/m ³ (e) MAK-Wert (SUVA Grenzwerte am Arbeitsplatz)
8.3	information supplémentaires pour limites:	néant

Carbonate de Calcium – CaCO₃

version: 28.07.2017 / imprimé: 28.07.2017

8.4	Equipement de protection individuelle	
8.4.1	protection générale et mesures d'hygiène:	néant
8.4.2	protection respiratoire:	porter un masque de protection respiratoire (P2) lorsque les limites d'émission de poussière sont franchies
8.4.3	protection des mains:	Porter des gants de coton trempés au nitrile normé CE
8.4.4	protection des yeux:	porter des lunettes de protection
8.4.5	protection du corps:	néant
<hr/>		
9.	Propriétés physiques et chimiques	
9.1	forme:	poudre
9.2	couleur:	jaune – brun-beige
9.3	odeur:	légèrement terreux
9.4	changement d'état	
	Point d'ébullition:	sans importance pour la sécurité
	Point de fusion:	> 800 °C décomposition en CaO et CO ₂
9.5	point d'inflammation:	néant
9.6	inflammabilité:	néant
9.7	point d'ignition:	néant
9.8	auto-inflammation:	néant
9.9	limites d'explosivité:	néant
9.10	densité	2,70 cm ³ /g
9.11	solubilité à l'eau:	env. 13-16 mg/l
9.12	pH	7-8 (solution saturée)
<hr/>		
10.	Stabilité et réactivité	
10.1	conditions à éviter:	néant
10.2	substances à éviter:	la dolomite réagit avec des acides sous formation de sels de calcium et dioxyde de carbone
10.3	produits de décomposition dangereux:	à partir de 800 °C le carbonate de calcium se décompose en CaO et CO ₂
<hr/>		
11.	Informations toxicologiques	non toxique
<hr/>		
12.	Informations écologiques	sans risques pour l'environnement
<hr/>		
13.	Considération relatives à l'élimination	
13.1	recommandation:	selon les normes nationales
<hr/>		
14.	Information relatives au transport	pas d'étiquetage ou plaques nécessaires
<hr/>		
15.	Informations réglementaires	le produit n'est pas une matière dangereuse
15.1	désignation selon les directives EU	néant
15.2	instructions nationales	
15.2.1	classification de dangers aux eaux:	
15.2.2	indications supplémentaires:	néant
<hr/>		
16.	Autres indications	
	Les indications données dans cette fiche de sécurité se basent sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne représentent pas de garantie sur les propriétés du produit.	

Les indications dans cette fiche de sécurité ne sont pas nécessaires conformément à l'article 31 et l'annexe II du règlement CE (VO.) N° 1907/2006. Ils servent à la mise à disposition d'informations suffisantes à base volontaire pour garantir une utilisation sûre de nos produits.